

RAPPORT D'ACTIVITE SPANC 2015

La Communauté de Communes du Pays de Gueugnon exerce la compétence SPANC depuis 2006.

Cette compétence comprend trois missions :

- le diagnostic initial de bon fonctionnement et d'entretien des fosses septiques,
- le contrôle des installations préalablement à une vente immobilière
- le contrôle de conception qui correspond à l'étude de projets de réhabilitations d'installations d'assainissement non collectif existantes ou à l'étude de projet d'installation d'installations d'assainissement neuves.

Les tarifs ont été réévalués le 1^{er} juillet 2014 dans les conditions suivantes :

- le diagnostic initial de bon fonctionnement et d'entretien des fosses septiques facturé 196,90 € aux usagers pour toute installation datant d'avant le 31/12/1998 et 196,90 € pour toute installation datant d'après le 13/12/1998
- le contrôle des installations préalablement à une vente immobilière facturé 196,90 € aux usagers pour une vente isolée et 147,40 € pour les diagnostics vente regroupés le même jour
- le contrôle de conception d'une installation facturé 97,90 € à l'utilisateur. Le contrôle de réalisation des travaux effectivement réalisés est facturé 159,50 € à l'utilisateur.

En 2015, la réalisation de ces prestations était confiée à la société Véolia jusqu'au mois de juillet, la Communauté de Communes entre Somme et Loire ayant repris ces prestations par la suite.

En 2015 : les contrôles suivants ont été réalisés :

- **10** contrôles de **conception** des installations d'ANC.
- **6** contrôles de **réalisation des travaux**.
- **22** contrôles dans le cadre d'une **vente immobilière**.
- Aucun diagnostic de bon fonctionnement

Eléments budgétaires :

DEPENSES	RECETTES
Coût à la charge de la CCPG : 3233 €	Recettes titrées
2332 € (Factures payées à VEOLIA en 2015)	3509 €
901 € (Factures payées à la Communauté de Communes entre Somme et Loire en 2015)	(Facturation aux usagers en 2015)

Date: - 7 OCT. 2016

Le Président

D. LOTTE